



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E52763

VALABLE JUSQU'AU 09/10/2024

ÉDITÉ LE 25/07/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1971
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 15/03/2016
57 600

Raison sociale : PORTE SAS

28 RUE BUFFON
42100 SAINT ETIENNE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ST ETIENNE 95 B 709

Téléphone : 04 77 32 40 76
Portable : 06 75 04 78 98

Fax : 04 77 37 33 34

Siret : 403 023 278 00027

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 8002

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 020-140322

Site Internet :
E-mail : contact@porte-sas.fr

Responsabilité légale :
PORTE FREDERIC PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 020-140322

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2023

Effectif moyen : 10 Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² (Technicité courante) Mention RGE	29/09/2020
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	22/09/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	23/09/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE VALENCE
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A
497 AVENUE VICTOR HUGO
B.P. 102
26904 VALENCE CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.